



8 AOÛT 2005

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 8 août 2005 à 19 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**DONALD DEMERS
PATRICK CHARBONNEAU
JEAN-MARC MALTAIS**

**PAUL M. ROLLAND
RÉAL BRUNELLE
SERGE DION**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Monsieur **PIERRE SIMONEAU**, o. m. a., greffier, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

AVIS SPÉCIAL VOUS EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER, QU'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT EST CONVOQUÉE PAR LES PRÉSENTES PAR LA MAIRESSE, MADAME PAULINE QUINLAN, POUR ÊTRE TENUE À LA SALLE DU CONSEIL À L'HÔTEL DE VILLE, 88, BOULEVARD DE BROMONT À BROMONT, LE 8 AOÛT 2005 À 19H00 HEURES ET QU'IL SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS :

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2005-08-412 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AOÛT 2005

8 AOÛT 2005

2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2005-08-413 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 1^{ER} AOÛT 2005
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
6. **RÈGLEMENTS**
7. **AFFAIRES COURANTES**
 - 7.1 *TRÉSORERIE*
 - 7.2 *TRAVAUX PUBLICS*
 - 7.3 *URBANISME*
 - 7.4 *ASSAINISSEMENT DES EAUX*
 - 7.5 *LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE*
 - 7.6 *SÉCURITÉ PUBLIQUE*
 - 7.7 *DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE*
8. **DIVERS**
 - 2005-08-414 8.1 ADJUDICATION DES OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELLES, CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE
 - 2005-08-415 8.2 VENTE D'UN TERRAIN À MONSIEUR GÉRALD SCOTT
9. **AFFAIRES DU PERSONNEL**
10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

8 AOÛT 2005

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2005-08-416 12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

2005-08-412

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AOÛT 2005**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du Conseil municipal du 8 août 2005.

ADOPTÉ

2005-08-413

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE 1^{ER} AOÛT 2005**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **DONALD DEMERS**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue le 1^{er} août 2005.

ADOPTÉ

8 AOÛT 2005

2005-08-414

**ADJUDICATION DES OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELLES,
CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET
SCOLAIRE**

ATTENDU QU'un appel d'offres pour services professionnels a été produit conformément à la loi sur les appels d'offres pour services professionnels ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont désire procéder sans délai à la construction de la bibliothèque municipale et scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le mandat pour services professionnels concernant l'aménagement de la bibliothèque municipale et scolaire au consortium Thibodeau, Roche, Séguin et Gie pour la somme de **CENT VINGT-TROIS MILLE HUIT CENT SEPT DOLLARS ET QUATORZE CENTS (123 807,14 \$)**, taxes incluses, le tout conformément à l'évaluation des coûts du règlement numéro 906-2005.

ADOPTÉ

2005-08-415

VENTE D'UN TERRAIN À MONSIEUR GÉRALD SCOTT

ATTENDU QUE la Ville de Bromont et la compagnie Chasco sont en discussion depuis plus d'une année pour convenir d'une vente/échange de terrain ;

ATTENDU QU'il est maintenant opportun de réaliser la transaction afin que les projets de développements planifiés sur les lots en question puissent débiter le processus de planification et ainsi clore ce dossier ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PATRICK CHARBONNEAU**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la vente d'une partie du lot 63 du cadastre de Bromont pour un montant de **VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (25 000 \$)** et que l'acte de vente devra également comprendre les servitudes requises pour les zones de non-déboisement et également pour les pistes multifonctionnelles.

8 AOÛT 2005

QU'en outre, des servitudes pour infrastructures devront être également enregistrées et une servitude de tolérance au chemin de fer existant et projeté.

D'aviser l'acquéreur que l'ensemble des frais d'arpentage et de notaire seront à sa charge.

DE demander aux services de la gestion du territoire de valider le projet d'acte de vente et de servitudes et de le présenter au Conseil municipal pour approbation finale et signature.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions

2005-08-416

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, O. M. A., GREFFIER